



L'écho de BALLERSDORF



N° 12 -Juillet 2014

L'ECHO de BALLERSDORF n° 12 Edition juillet 2014
Elaboré par la Commission Communication du Conseil Municipal

Edité à 350 exemplaires
Imprimerie **LEFRANC MUNSTER**



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
JANVIER 2014	
Conseil municipal	4
Evènements du mois	5
Travaux	6
FEVRIER 2014	
Conseil municipal	7
Evènements du mois-Travaux	8
MARS 2014	
Conseil municipal	9
Travaux régie-Travaux groupe scolaire	10
Evènements du mois	11
AVRIL 2014	
Conseil municipal	12
Travaux- Evènements du mois	13
BUDGETS 2014	
Principal	14
Eau	15
Assainissement	16
MAI 2014	
Conseil municipal	17
Travaux	18
JUIN 2014	
Conseil municipal	19
Travaux- Evènements du mois	20
Grands Anniversaires	21
Grands Anniversaires Noces d'or et de diamant	22
INFORMATIONS.	23
LA FETE DE FIN D'ANNEE DES ECOLES.	24



LE MOT DU MAIRE

Badricoutoises, Badricourtois,

Vous m'avez renouvelé votre confiance pour un nouveau mandat et je vous en remercie. Une équipe remaniée m'accompagne et comme vous avez pu le constater, la parité a été respectée. Nous accueillons sept femmes ce qui est suffisamment rare pour le faire remarquer. Je formule le vœu que les membres du conseil municipal continuent les actions engagées et qu'ensemble nous fassions face aux engagements que nous aurons à prendre.



La construction de la nouvelle école a bien commencé avec un retard d'une quinzaine de jours dû au retrait du branchement électrique de l'ancienne école. C'est un beau projet, pour cela nous avons misé sur l'évolution démographique du village.

Notre tentative de déblocage des zones à urbaniser (AU) des lieux-dits AFTERWEG et OELTROTTEIN s'est soldée par un échec faute de majorité favorable. Il reste peu de terrains directement constructibles que les propriétaires ont la volonté de céder. Cela ne favorise pas l'attractivité de notre cité. La loi 'DUFLOT' et le GRENELLE de l'environnement vont réduire de manière drastique nos possibilités d'ouverture à la construction des zones AU. Nous pourrions encore miser sur la réhabilitation de corps de ferme, cela dépendra de la capacité des propriétaires à s'engager dans des travaux de rénovation du bâti ancien.

Un village qui n'évolue pas est un village qui dépérit. Notre but est de donner envie de venir vivre à BALLERSDORF.

Nous voulons mettre à profit l'aménagement de l'accès à la nouvelle école pour revisiter le cœur de village.

En plus de l'école quelques travaux vont être entrepris notamment l'aménagement du chemin forestier de la GUMMEN, le maillage du réseau d'eau potable avec le Syndicat d'eau d'AMMERTZWILLER, BALSCHWILLER et environs. Par ce maillage, qui vient enfin d'être accepté par nos financeurs, nous pourrions assurer la continuité du service d'alimentation en eau même en cas de perte de notre ressource.

Vous nous avez confié la gestion des affaires communales, nous communiquons sur nos projets et continuerons de le faire. Ce bulletin et notre site internet sont un lien entre vous et vos élus. Nous apporterons des réponses à vos questions quand une réponse est possible.

La période à venir est compliquée, nous ferons face. Votre aide nous sera précieuse et ensemble nous aboutirons.

C'est l'été, si la canicule s'installe, n'oubliez pas de veiller sur les personnes âgées, seules, de votre entourage.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire

Bernard BOLORONUS



JANVIER 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

REMANIEMENT CADASTRAL : DESIGNATION D'UN ARBITRE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de désigner un arbitre dans le cadre de la procédure de remaniement cadastral en cours sur la commune de Ballersdorf.

Il est proposé de désigner :

M. François GEMBERLE,
22 rue de Lille - 68540 BOLLWILLER en tant que titulaire

M. Gabriel GRANDHAYE
2 rue des Vignes - 68210 BALLERSDORF en tant que suppléant.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité

ETAT DES RESTES A REALISER 2013

Monsieur le Maire présente l'état des restes à réaliser de la section d'investissement pour le budget communal 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adopter les restes à réaliser pour un montant total en dépenses de 2 789 400 €.

Monsieur le Maire présente l'état des restes à réaliser de la section d'investissement pour le budget M49 d'assainissement 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adopter les restes à réaliser pour un montant total en dépenses de 369 481,68 € et un montant de 296 787,83 € en recettes.

ONF - PROGRAMME ACTIONS 2014

Monsieur le Maire présente le programme d'actions pour l'année 2014, proposé par l'ONF pour un total de 76 810 € HT et 1 400 € HT pour les frais de gestion équipements de protection et cotisations accidents agricoles.

Le Conseil Municipal :

- approuve ce programme
- autorise le maire à signer tous les documents nécessaires
- décide d'inscrire le montant de la dépense au BP 2014.

CCAF - FINANCEMENT DES TRAVAUX CONNEXES

Monsieur le Maire apporte une précision concernant la délibération prise le 06 décembre 2013 pour les travaux connexes à l'aménagement foncier dont la commune assurera la maîtrise d'ouvrage.

Le montant des travaux sera pris en charge par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Le Conseil Municipal prend acte de cette précision.

CADEAUX DIVERS

Monsieur le Maire propose de fixer les montants des cadeaux faits à un administré pour une action exceptionnelle à 50 €.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose également de fixer le montant des cadeaux faits à l'occasion du départ à la retraite du personnel.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'attribuer un montant de 15 € par année de présence au sein de la collectivité.

EVENEMENTS DU MOIS :

LES VOEUX DU MAIRE :



Les nouveaux arrivants ont été conviés à cette cérémonie. Lors de son allocution Monsieur le Maire a eu l'occasion de présenter le condensé de l'année écoulée concernant les travaux communaux. Il n'a point oublié de citer toutes les associations du village invitant les nouveaux habitants à y adhérer.

LES LAUREATS DES MAISONS FLEURIES :

Ont été primés pour leur fleurissement :

Les époux Martin VIRON, Pascal BOSSWINGEL, Eric FREYBURGER, Remy ZIMMERMANN, Gérard BUOB, Remy JERMANN, Patrice WAMSTER, Georges BRUN, Yves ZIMMERMANN, Eric BOUKILA, Henri BOSSWINGEL, Jean-Marc BILGER, Sandra KOEGLER, Gérard WAMSTER, Gérard WINLING, Joseph WALTER, Fridolin LITZLER, Fernand WERTH, Daniel CANTIN, Marthe WAMSTER, Pierre BRUNNENGREBER.



SAPEURS-POMPIERS HONORES :



Les sapeurs-pompiers jeunes et anciens mis à l'honneur pour leur dévouement et présence. Didier WAMSTER a été décoré de la médaille de la reconnaissance pour 20 années de service au sein du corps local. Quatre jeunes : Victor HEITZ, Joan WAMSTER, Nicolas DURLIAT, Cyril HAGMANN, ont reçu un diplôme de remerciement pour leur participation bénévole aux journées internationales des jeunes sapeurs-pompiers.

EVENEMENTS DU MOIS

DEPART EN RETRAITE



Constance LOWENGUTH vient de faire valoir ses droits à la retraite, après 12 années de bons et loyaux services au sein de notre commune en tant qu'agent d'entretien. Toute la population gardera d'elle le souvenir d'une personne aimable, souriante toujours présente et sérieuse dans l'accomplissement de ses tâches. La municipalité et ses collègues de travail lui ont souhaité une longue et heureuse retraite.

FAITS DIVERS :

En l'espace de deux mois nos amis pêcheurs ont eu la désagréable surprise de voir leurs deux abris de pêche détruits par des incendies volontaires. Des efforts et des investissements financiers ont été anéantis par des individus sans scrupules. N'oublions pas que cela représente plusieurs milliers d'euros, le fruit de plusieurs années de travail de bénévole parti en fumée.



TRAVAUX :



Des travaux d'adduction en eau potable et branchements au réseau d'assainissement ont été effectués au courant du mois de janvier.

Notamment, avant le début des travaux de la construction du nouvel ensemble scolaire, il était nécessaire de séparer l'adduction d'eau de l'école et du presbytère.

Les branchements d'assainissement et d'eau potable ont été modifiés.



FEVRIER 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le conseil est informé que divers points du Projet Educatif Territorial n'ont pas été acceptés par l'Education Nationale.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal les horaires suivants :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 11h15 – 13h30 à 15h30

samedi matin de 8h15 à 11h15.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions de modifications des horaires de cours présentés.

ASSISTANCE COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COMMUNE DE LA PORTE D'ALSACE POUR MISE EN PLACE DES TAP

Il est rappelé qu'initialement le projet s'appuyait sur l'intervention de bénévoles uniquement.

Depuis, la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace (CCPA) propose trois niveaux d'intervention dans le cadre de la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP).

1 Un relais d'informations et de renseignements,

2 Mise à disposition de personnel pour assurer une maîtrise d'ouvrage. La commune reste libre d'un certain nombre de choix

3 Mise en place des TAP via les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) création d'antennes dans les communes intéressées avec mise en place de personnel compétent

La tarification qui sera appliquée dépend du nombre de groupes qui seront mis en place.

La Commune devra mettre des locaux à disposition de la CCPA.

Le coût à charge de la collectivité s'élève à :

NIVEAU 2 : 6 heures hebdomadaires de TAP- 2 ateliers 3 fois par semaine :

coût estimatif pour la commune 6 264,00 € par an.

NIVEAU 3 : 2 groupes 4 soirs par semaine :

coût estimatif pour de la commune :

- 1 500,00 € par an avec 50 enfants

- 3 000,00 € par an avec 100 enfants

La participation de la CCPA est plus importante pour ce dernier niveau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires via les ALSH dès septembre 2014 avec le niveau 3.

EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE

Monsieur le Maire propose de réaliser un emprunt de 1 372 000 € sur 25 ans au taux du Livret A + 1,00 % auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations.

Le Conseil Municipal prend acte de la conclusion de cet emprunt.

CONSTRUCTION ECOLE - ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE

Monsieur le Maire présente les propositions d'assurance dommages-ouvrage dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle école :

- garanties complètes,
- garanties légales + garanties facultatives des éléments d'équipement,
- garanties facultatives des dommages immatériels sans franchise,
- responsabilité civile maître d'ouvrage.

Le Conseil Municipal approuve l'offre " garanties complètes " et RC maître d'ouvrage de CIADE COURTAGE, dont la prime totale s'élève à 19 850,00 €.

EVENEMENTS DU MOIS :



L'amicale des donneurs de sang de BALLERSDORF a tenu son assemblée générale dans la salle communale. En 2013 l'amicale a collecté 212 dons ; 11 donneurs ont participé pour la première fois. Ce fut l'occasion de remettre des diplômes à des membres méritants :

Martine SCHWARTZENTRUBER : or avec deux palmes pour 203 dons.

Sylvain BAUERLIN : or avec 100 dons.

Alfred SAUNER et Alain GILOT : argent avec 75 dons.

Thérésa MEBAOUDJE : bronze avec 10 dons.

TRAVAUX :



Le personnel communal a mis à profit cette période hivernale pour effectuer plusieurs travaux de maintenance : la rénovation de l'atelier communal, l'aménagement autour du réservoir, le désherbage manuel des bassins de la station d'épuration, l'enlèvement des houx aux abords de l'église afin d'aérer et d'éviter que le crépis ne se détériore.





MARS 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIFS:

Le conseil municipal a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Budget principal M14

Excédent de clôture fonctionnement :	278 561,55 €
Excédent de clôture d'investissement	385 882,59 €
TOTAL :	644 414,14 €

Budget eau M49

Excédent de clôture de fonctionnement :	164 597,40 €
Déficit de clôture d'investissement :	22 925,39 €
TOTAL	141 672,01 €

Budget assainissement M49

Excédent de clôture de fonctionnement :	4 616,62 €
Déficit de clôture d'investissement :	51 340,84 €
TOTAL	46 724,22 €

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes administratifs.

EXONERATION DE TAXE D'AMENAGEMENT

Le conseil municipal décide d'exonérer en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme :

- Les abris de jardin soumis à déclaration préalable,
- Les locaux à usage artisanal.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible tacitement et sera applicable pour les autorisations délivrées après le 1^{er} janvier 2015.

DIVERS

Aménagements des abords du groupe scolaire

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion avec le Conseil de Fabrique de l'Eglise concernant l'aménagement des abords de la future école, du parvis de l'Eglise et des abords du presbytère. Les membres du Conseil de Fabrique souhaitent qu'un espace suffisamment large soit conservé autour du presbytère.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil de Fabrique, usufruitier du bien, a le devoir d'entretenir le bâtiment et ses abords.

Des croquis plus précis de Formats Urbains, architectes, doivent parvenir en mairie dans les prochains jours.

LES TRAVAUX :

UN MOIS DE MARS SOUS LE SIGNE DE LA DEMOLITION.



Le hangar de la maison forestière pouvait s'écrouler à tout moment. Son état ne permettait pas de le rénover. La démolition et le déblaiement ont été effectués en régie communale.

TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE :

Au milieu du mois de mars, après une longue attente de l'intervention des services d'ERDF, les travaux de démolition de l'ancienne école ont pu démarrer. Une histoire, des souvenirs pour beaucoup de générations qui disparaissent.



EVENEMENTS DU MOIS : LE CARNAVAL DE L'ECOLE :



C'est sous un soleil radieux que les classes de la maternelle et du primaire ont fêté carnaval. Tous les enfants en ont profité pour se glisser dans la peau de leur personnage favori. Le personnel enseignant était méconnaissable tant les déguisements étaient raffinés.

LES ARBORICULTEURS



La section arboricole a procédé à l'entretien de différentes espèces d'arbres fruitiers. C'est sous la houlette de ses moniteurs que cette initiation de taille de printemps a eu lieu. Cette démonstration a permis de donner une ossature à ces jeunes plants datant de 2011.

LE MARCHÉ AUX PUCES



Le marché aux puces, édition 2014 a connu une affluence record grâce à une météo printanière. Quelques 280 stands étaient présents dans les rues du village. Il y avait de quoi satisfaire tous les chineurs qui se sont déplacés en nombre.



AVRIL 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En avril, le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions. Celui-ci est constitué de 7 femmes et 8 hommes.

Après vote, Monsieur Bernard BOLORONUS a été réélu maire, et les 3 adjoints sont : Jean BUEB, Olivier EGGENSPIELER et David FINK.



APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2013.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013

Budget principal M14

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2013 du budget principal M14, à savoir :

Excédent de l'exercice **278 561,55 €**

Décide, à l'unanimité, d'affecter la totalité, soit 278 561,55 €

au compte 021 « virement de la section de fonctionnement »

Budget assainissement M49

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du résultat de la section d'exploitation de l'exercice 2013 du budget assainissement M49, à savoir :

Excédent de l'exercice **4 616,62 €**

Décide, à l'unanimité, d'affecter la totalité, soit 4 616,62 € en report à nouveau au compte R002 « résultat de fonctionnement reporté »

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2014

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2014, à savoir :

Taxe d'habitation : 18,12 %

Foncier bâti : 13,52 %

Foncier non bâti : 57,04 %

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR LA SIGNATURE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Lors de l'acquisition d'un terrain par acte en la forme administrative, le Maire agit en tant qu'officier ministériel. Un représentant de la commune est donc nécessaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Jean BUEB, 1er adjoint.

EVENEMENTS DU MOIS :

HAUT-RHIN PROPRE :



Comme les années précédentes, de nombreux bénévoles et élus ont participé à la journée Haut-Rhin propre. Toutes les générations ont travaillé ensemble pour nettoyer le village. Un grand merci à ces personnes pour leur engagement. Vendredi après midi l'école a participé à cette opération.

MARCHE POPULAIRE :

A l'issue de ces deux journées de marche, 1400 adeptes à cette discipline s'étaient déplacés afin de découvrir Ballersdorf et ses alentours. Une manifestation qui permet de faire connaître notre commune au-delà des frontières du SUNDGAU. Grâce à une organisation parfaite nul doute que ces disciples de la randonnée pédestre n'hésiteront point à revenir l'année prochaine.



LA COURSE AUX ŒUFS DE L'ECOLE :



Par une agréable journée ensoleillée, les enfants de l'école se sont déplacés vers le HASENBERG pour une animation innovante. Cette année, à l'initiative des enseignants, les enfants sont partis à la recherche des œufs de Pâques dissimulés tout au long du chemin menant dans les bois. Chaque enfant a repris allégrement le chemin de l'école avec une surprise chocolatée.

TRAVAUX :

Les travaux de mise à niveau du futur emplacement du groupe scolaire viennent d'être achevés. Le décapage de centaines de m³ de terre confié à l'entreprise ALTER a été effectué sans embuche grâce à une météo très favorable.





Le budget principal

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	331 223,00	Produits des services du domaine	110 740,00
Charges de personnel	164 000,00	Atténuation de charges	12 000,00
Dotations aux amortissements	23 400,00	Impôts et taxes	378 154,00
Autres charges de gestion courante	68 123,00	Dotations et participations	98 832,00
Atténuation de produits	11 980,00	Autres produits de gestion courante	5 000,00
Dépenses imprévues	3 000,00	Produits exceptionnels	1 000,00
Charges financières	4 000,00		
TOTAL	605 726,00	TOTAL	605 726,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais d'étude	248 500,00	Financières	676 444,14
Bâtiments communaux et équipement	2 700 000,00	Amortissement des immobilisations	23 400,00
Equipements forestiers	67 400,00	Bâtiments communaux	625 040,00
Remboursement d'emprunts	16 000,00	Emprunt	1 803 015,86
Travaux de voirie et de réseaux	100 000,00	Equipements forestiers	20 000,00
Divers	13 000,00		
Dépenses imprévues	3 000,00		
TOTAL	3 147 900,00	TOTAL	3 147 900,00



Le budget eau

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	55 138,00	Produits du domaine et ventes	174 300,00
Charges de personnel	4 400,00	Autres produits de gestion courante	2 000,00
Autres charges de gestion courante	2 000,00		
Charges exceptionnelles	500,00		
Dotations aux amortissements	24 262,00		
Impôts et taxes	90 000,00		
TOTAL	176 300,00	TOTAL	176 300,00



INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Financière	2 000,00	Excédent investissement reporté	164 597,40
Immobilisation corporelle	1 500,00	Dotation aux amortissements	24 262,00
Immobilisation en cours	365 359,40	Subventions d'investissement	180 000,00
TOTAL	368 859,40	TOTAL	368 859,40



Le budget assainissement

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	52 666,62	Excédent reporté	4 616,62
Charges de personnel	6 000,00	Produits du domaine et ventes	78 000,00
Autres charges de gestion courante	2 000,00	Produits exceptionnels	29 450,00
Charges financières	14 000,00	Autres produits de gestion courante	600,00
Dotations aux amortissements	38 000,00		
TOTAL	112 666,62	TOTAL	112 666,62



INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Résultat d'investissement reporté	51 340,84	Dotation aux amortissements	38 000,00
Part d'investissement	29 450,00	Subventions d'investissement	137 320,00
Dépenses pour le compte de tiers	242 726,76	Dépense pour le compte de tiers	221 667,83
Immobilisation en cours	46 470,23		
Remboursement d'emprunt (capital)	27 000,00		
TOTAL	396 987,83	TOTAL	396 987,83



MAI 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF)

Renouvellement des membres propriétaires et des représentants de la commune suite aux élections municipales.

Monsieur le maire fait savoir que Monsieur le président de la CCAF, par lettre du 17 avril 2014, a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des propriétaires appelés à siéger au sein de la commission communale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le 17 Avril 2014, soit plus de quinze jours avant l'élection.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après :

Christian HAENNIG - Claude MARTIN - Marie MARTIN - Michel STUBER - Laurent WIEST.

Elections des propriétaires titulaires

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours des tours successifs, MM. Laurent WIEST, Claude MARTIN et Michel STUBER sont élus membres titulaires.

Elections des propriétaires suppléants

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours des tours successifs, Mme Marie MARTIN, et M. Christian HAENNIG, sont élus membres suppléants.

Désignation des représentants du conseil municipal

Il appartient également au conseil municipal de désigner un conseiller titulaire et deux conseillers suppléants pour siéger à la commission en application du règlement.

Désignation du conseiller titulaire :

Compte tenu des voix recueillies au cours des tours successifs, M. Jean BUEB est élu membre titulaire.

Désignation des conseillers suppléants :

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, M. David FINK est élu premier suppléant et M. Denis BOURQAURDEZ deuxième suppléant.

CONVENTION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES

Vu la proposition de convention de conseil et d'assistance aux collectivités proposée par l'ADAUHR,

Vu la durée de la convention de 3 ans,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la convention de conseil et d'assistance, autorise le maire à signer ladite convention.

LES TRAVAUX :

Le Groupe scolaire



Les Travaux en régie



Le parvis de l'église vient d'être réaménagé afin de rendre plus agréable cet emplacement. Auparavant les plantations de rosiers nécessitaient de nombreuses heures de désherbage, taille et entretien.

EVENEMENTS DU MOIS :



Au courant de ce mois de nombreuses personnalités, accompagnées par les représentants syndicaux agricoles ont visité le GAEC du MATTELEN. Les exploitants leur ont présenté les équipements, les différentes sortes d'élevage et la vie des agriculteurs sundgauviens. Ils ont également évoqués leurs souhaits concernant certaines directives émanant de la politique agricole européenne, ainsi que leurs inquiétudes au sujet du devenir de leur métier.



JUIN 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSTRUCTION ECOLE-AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire présente l'avenant établi par le cabinet FORMATS URBAINS Architectes et portant sur :

1 Les études pour l'aménagement de la portion de voie devant l'école et d'une aire de jeu dans le verger du presbytère.

Les honoraires sont de 28 360,00 €.

2 Les études pour les aménagements du parvis de l'école et de l'église ainsi que du jardin public adjacent à l'école.

Les honoraires s'élèvent à 17 820,00 €.

Le montant total de l'avenant est de 46 180,00 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de conclure l'avenant de maîtrise d'œuvre.

Recensement population 2015 - désignation d'un coordonnateur communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents : décide de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Madame Chantal WOLF, adjoint administratif, est désignée coordonnateur.

DIVERS

Opération brioches

L'APAEI du Sundgau sollicite la participation de la commune à l'opération brioches qui se déroulera du 09 au 16 septembre 2014. Des membres du conseil municipal proposent de se mettre en rapport avec Monsieur Denis FREYBURGER afin d'organiser cette vente au niveau de l'école et de la sortie de l'église.

Maisons fleuries

Le jury passera le 09 Août 2014 dans les rues de la commune.

Permis C et CE

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du contrat emploi avenir de Monsieur ANDREY Aymeric, la commune s'est engagée à lui faire suivre des formations. Le Conseil Régional participe à hauteur de 80 % au financement du permis C et CE.

Le coût total s'élevant à 3 648 €, il reste à la charge de la commune la somme de 730 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

décide de prendre en charge du complément de cette formation. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents s'y rapportant.

LES TRAVAUX :

Travaux en régie



Rue du ruisseau, la trappe de visite de la canalisation du Weihergraben, vétuste et dangereuse a été sécurisée. L'ouvrage consolidé et restructuré sera protégé par deux potelets.

EVENEMENTS DU MOIS :

Rencontre Ballersdorf FR - Ballersdorf DE.



L'association de l'amitié franco-allemande, s'est déplacée auprès de nos homologues allemands. Quelques journées en Bavière ont permis de resserrer les liens entre nos deux communes. Les élus, représentants associatifs et religieux des deux communes, ont posé pour la photo souvenir.

Sortie de fin d'année de l'école.



Les enfants de la maternelle et du primaire, lors de leur sortie de fin d'année, ont été de découvertes en découvertes à la ferme pédagogique de BOUXWILLER

Les enfants de la maternelle ont également visité des ruchers à BALLERSDORF. Les explications de Francis WALTER et différentes manipulations ont particulièrement émerveillés nos jeunes pousses.

Les grands anniversaires :

90^{ème} Anniversaire



Marthe DENZER,

85^{ème} Anniversaire



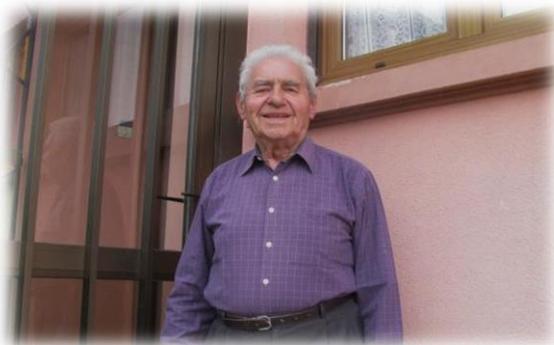
Alice WAMSTER



Louis MORITZ



Georges OTT



Morand WILLME



Gérard SCHLIENGER



Yvette BOSSWINGEL



Yvonne WALTER

Les grands anniversaires suite:

80^{ème} Anniversaire :



Clément VIRON



Lucien STOECKEL

NOCES DE DIAMANT :



Soixante années de vie commune pour les époux Gilbert et Janine WALTER.

NOCES D'OR :

Cinquante années de vie commune pour les époux Georges et Hélène BRUN





INFORMATIONS

MISE AUX NORMES DES BRANCHEMENTS EAUX USEES ET PLUVIALES.

Par délibération le conseil municipal a décidé de prolonger le délai de déconnexion des fosses septiques et le branchement aux réseaux d'assainissement.

La date limite définitive est dorénavant fixée au 31 Décembre 2014.

Rappel des démarches à effectuer :

Le début des travaux doit être déclaré. Un document est disponible en mairie et sur le site internet. Avant la fin des travaux et surtout avant de combler les fouilles, il est obligatoire de prévenir le secrétariat de mairie. Une personne habilitée viendra contrôler la conformité des travaux. Dès janvier 2015, en l'absence de déclaration, la mairie comptabilisera les habitations non conformes. Celles-ci seront contrôlées par un organisme habilité sous la tutelle de la commune. Les frais de contrôle seront à la charge des propriétaires.

ALLO MALTRAITANCE, PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES.

Maltraitance aux personnes âgées et handicapées : des situations sans doute plus fréquentes qu'on ne le croit. Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation de ce type qui concerne des personnes âgées ou en situation de handicap, contactez le 03 89 43 40 80.

ASSOCIATION D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE.

L'ASAME propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap. Des menus complets, ou des plats uniques, peuvent être commandés. Des aides complémentaires existent également : aides aux actes essentiels, tâches ménagères, entretien du cadre de vie, accompagnement dans les sorties.

Renseignements : 03 89 60 24 24 ou www.asame.fr.

NUISANCES SONORES.

Il est utile de rappeler que les travaux de bricolage, jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, (tondeuses à gazon, tronçonneuses scies mécaniques, etc.) peuvent être effectués du lundi au samedi de 7H à 20 H. En cas de non-respect de ces directives, tant sur la voie publique qu'à l'intérieur des propriétés privées, il pourra être ordonné de cesser immédiatement les nuisances. Des sanctions pénales pourraient s'appliquer aux contrevenants.

REGLEMENTATION TAXI et HORAIRES TRAINS.

L'arrêt de trains à BALLERSDORF étant supprimé, un transport de substitution est proposé pour un coût modeste, uniquement vers la gare d'ALTKIRCH. Prévenir la veille du voyage :

TAXI FLURI - DANNEMARIE - 06 45 84 67 67

TAXI MULLER - DANNEMARIE - 03 89 25 10 44

Pour les renseignements complémentaires et les horaires de train, consulter le site de la mairie : www.ballersdorf.fr dans la rubrique *Pratique / mes documents*.

CANICULE.

La loi du 30 juillet 2004 organise la prévention du risque canicule en confiant au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. L'inscription sur le registre a un caractère facultatif et peut être modifié ou annulé à tout moment. Les personnes intéressées doivent contacter la mairie.

FETE DE FIN D'ANNEE DE L'ECOLE

